



Travaux rue de la Gare :

Nous vous informons que les travaux de la Rue de la Gare ont récemment repris. À partir de la semaine 16, des feux de signalisation seront installés pour réguler la circulation. Cependant, l'accès des riverains sera garanti tout au long de la période de travaux.

Voici quelques informations importantes à connaître :

- **Accès à la Coop :** l'accès à la Coop se fera par la Rue de l'Industrie.
- **Fermeture des Moloks :** les Moloks situés au croisement de la Rue de la Gare et de la Rue de l'Industrie seront fermés à partir du jeudi 23 avril et ce, jusqu'au début du mois de juillet.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration pendant cette période de travaux. Nous mettons tout en œuvre pour minimiser les désagréments et vous remercions de votre patience.

Modification du ramassage des déchets encombrants

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du hangar de la voirie, nous vous informons que les déchets encombrants seront temporairement déplacés devant le bâtiment de l'administration communale (Rue des Esserts 2). Par conséquent, des ajustements seront apportés aux dates et lieux de collecte. Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des informations suivantes :

Certains jours, le ramassage des encombrants sera **supprimé**, tandis que d'autres jours, il se fera donc devant le bâtiment communal.

Les ramassages se feront selon le calendrier ci-dessous :

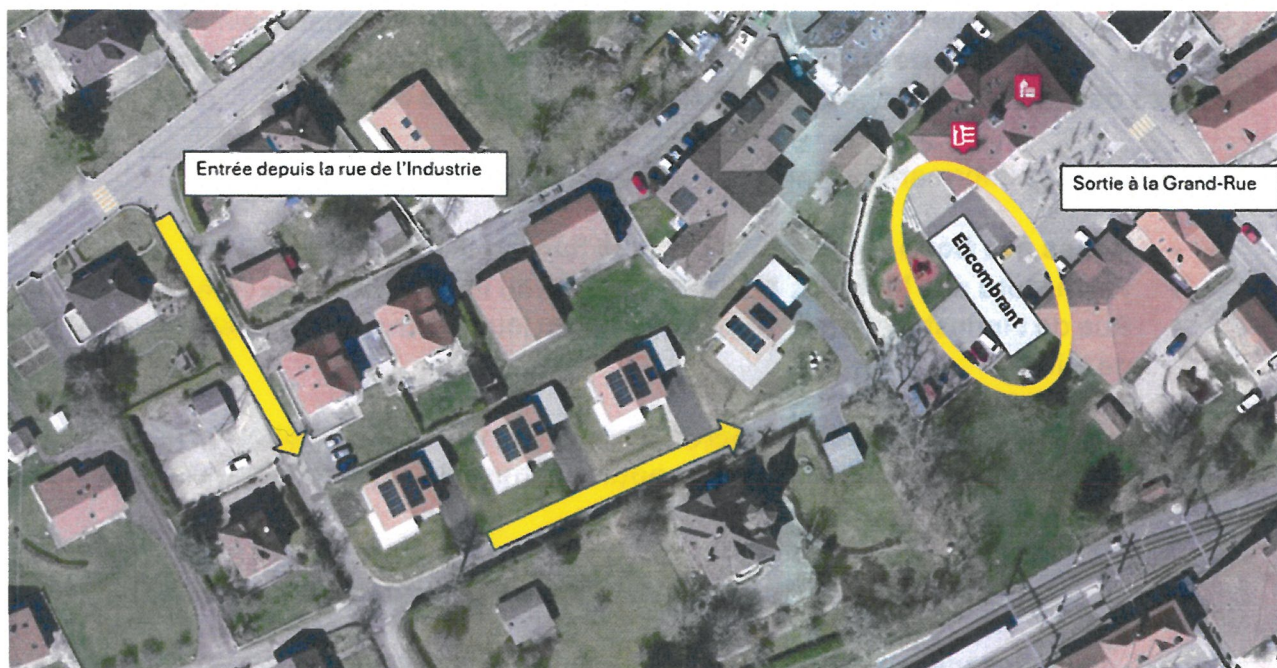
- **13 mai 2026 :** **Ramassage supprimé ;** pas de collecte.
- **10 juin 2026 :** Ramassage devant le bâtiment communal, y compris les produits spéciaux.
- **8 juillet 2026 :** **Ramassage supprimé ;** pas de collecte.
- **12 août 2026 :** Ramassage devant le bâtiment communal
- **9 septembre 2026 :** Ramassage devant le bâtiment communal, y compris les produits spéciaux.
- **8 octobre 2026 :** Ramassage devant le bâtiment communal
- **11 novembre 2026 :** **Ramassage supprimé ;** pas de collecte.
- **9 décembre 2026 :** Ramassage au **dépôt de la voirie** (rue des Vacheries 13).

Accès et circulation lors du ramassage devant le bâtiment communal :

- **Entrée :** Rue de l'Industrie.
- **Sortie :** Grand-Rue.



Plan de circulation



Nous vous demandons de respecter scrupuleusement le sens de circulation afin d'éviter tout risque d'accident.

En cas d'attente, nous vous prions de ne **pas bloquer l'accès aux maisons riveraines** et de respecter la **limitation de vitesse**.

Ramassage des plastiques agricoles et déchets des entreprises :

Le ramassage des plastiques agricoles et des déchets des entreprises se fera chaque mois, selon les dates et horaires annoncés en début d'année (deuxième mercredi du mois de 9h00 à 11h00). Toutefois, cette collecte aura lieu à proximité du terrain de football.

Nous comptons sur votre compréhension et collaboration pendant la durée des travaux.

Pour toute question ou information complémentaire, vous pouvez contacter Monsieur Sébastien Hofstetter au 079 247 91 81.

Le Conseil communal

recto-verso